



Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime

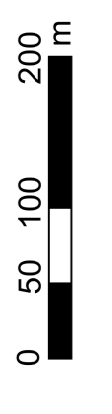
Bassin versant de la RANCON et de la FONTENELLE

Plan de Prévention des Risques d'Inondation

**Carte des enjeux
Commune de Saint-Paër - Secteur 2**

	Limite zone d'étude		Contour des parcelles cadastrales
	Tronçon de la Rançon et de la Fontenelle		Bâtiments
	Limite administrative des communes		
Description des types d'enjeux			
100 - Espace urbanisé			
	101 - Espace urbanisé (habitat dense)		500 - Infrastructure
	102 - Espace urbanisé (habitat peu dense)		501 - Infrastructure linéaire : route
	103 - Espace urbanisé (habitat diffus)		501 - Infrastructure linéaire : route coupée
			501 - Infrastructure linéaire : voie ferrée
200 - Etablissements divers			
	201c - ERP J : Structure d'accueil pour personnes âgées, handicapées et pour enfants		600 - Ouvrage ou équipement d'intérêt général
	202c - ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles		600 : Atelier technique
	207c - ERP R : Etablissements d'enseignement		601 : Coplage
	210c - ERP U : Etablissements de soins		603 : Réservoir, château d'eau
	211c - ERP V : Etablissements de culte		606 : Station de traitement, de lagunage
	212c - ERP W : Administrations		608 : Poste de transformation EDF
	213c - ERP X : Etablissements sportifs couverts		611 : Caserne de pompiers
	214c - ERP Y : Musées		700 - Enjeu environnemental ou patrimonial
	221c - ERP GA : Gares accessibles au public		702 : Château et Abbaye
300 - Espace économique			
	304 : Pisciculture		704 - Zone naturelle ou agricole
			Zone d'expansion de crue actuelle et pressentie

Echelle : 1/3 000 (Format A1)



LBP 32888 R

© IGN BD PARCELLAIRE 2013

Novembre 2018

